

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE DYG » en abrégé « SODYG »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 7E
TRANCHE, Lot 3564, Ilot 290

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/02//2023 , et enregistrés au CEPICI le 08/02/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DYG » en abrégé «
SODYG »

Objet : -Agence immobilière,
-Vente de matériels et consommables
informatiques,

- Distribution de produits alimentaires,
- Transport urbain,
- Transport interurbain,
- Prestations de services divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 7E
TRANCHE, Lot 3564, Ilot 290

Dirigeant(s) M BAMAMOU YATTASSAYE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-01017 du 14/02/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°12497/GTCA/RC/2023 du 14/02/2023

